
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE
RECRUTEMENT DE L'ETAT

Ouagadougou, le

14 NOV 2025

DIRECTION
DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

N° 25-01585 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Le public burkinabè est informé de l'ouverture d'un concours direct Inter-Etats d'entrée à l'**Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD)** de Yaoundé pour l'obtention d'un **Master professionnel en Démographie**, dans le centre unique de Ouagadougou, **session de 2026**.

Le nombre de postes à pourvoir est fixé par le Conseil d'Administration de l'Institut.

A. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature au concours, les candidats des deux (02) sexes, remplissant les conditions d'aptitudes physiques et mentales exigées pour l'exercice de l'emploi postulé et titulaires de l'un des diplômes suivants :

Concours de type A :

- Licence en Démographie
- Licence en Géographie
- Licence en Sociologie
- Licence en Anthropologie
- Tout autre diplôme jugé équivalent par la Direction Exécutive de l'Institut.

Concours de type B :

- Diplôme d'Ingénieur des Travaux Statistiques
- Licence en Sciences Economiques
- Licence en Statistique
- Licence en Mathématiques
- Licence en Informatique
- Tout autre diplôme jugé équivalent par la Direction Exécutive de l'Institut.

Les dossiers de candidature sont reçus aux périodes, jours, heures et lieu ci-après :

Période : du 17 au 27 novembre 2025 ;

Jours de réception : du lundi au samedi ;

Heures de réception : de 08 heures à 14 heures ;

Lieu de réception : Institut National de la Statistique et de la Démographie, sis à Ouaga 2000.

Les personnes admises à un concours de la Fonction Publique et qui sont déjà en formation dans une école de formation professionnelle depuis plus d'un (01) mois ne sont pas autorisées à prendre part à ce concours.

Tout contrevenant aux conditions de candidature s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

B- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature est composé comme suit :

- une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de 200 francs, adressée à monsieur le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale, datée et signée du candidat et donnant son adresse exacte y compris un numéro de téléphone ;
- une photocopie légalisée de l'extrait d'acte de naissance ou toute pièce en tenant lieu ;
- une photocopie légalisée du diplôme requis ;
- une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ;
- deux (02) photos d'identité ;
- un certificat de visite et de contre visite timbré à 300 francs (timbres fiscaux) ;
- une fiche individuelle de candidature à retirer à l'INSD dûment remplie.

Tout dossier incomplet n'est pas accepté.

C- ADMINISTRATION DES EPREUVES

Les épreuves écrites du concours se déroulent les **24 et 25 février 2026**, selon le chronogramme suivant :

Epreuves	Durée
Epreuve commune de Culture générale (type A et type B)	04 heures
Mathématiques (type A et type B)	04 heures
Probabilités et Statistique (type A et type B)	04 heures

L'accès à la salle de composition est subordonné par la présentation du récépissé physique et de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ayant servi au dépôt du dossier de candidature et du récépissé d'inscription au concours.

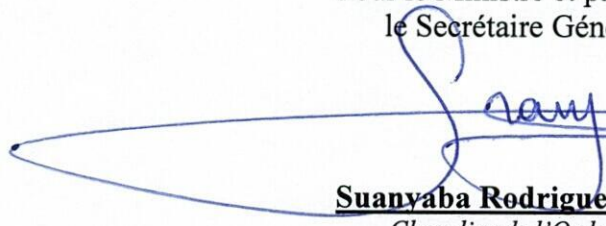
L'appel des candidats est fixé à **07h 00mn** le jour de l'administration des épreuves.

Le lieu de déroulement des épreuves sera précisé ultérieurement.

Par ailleurs, il est porté à la connaissance des futurs lauréats au concours que l'admission ne donne pas automatiquement droit à une bourse d'étude ou de formation.

L'obtention du diplôme de fin de formation à ces cycles, ne donne pas droit à une intégration à la fonction publique.

Pour le Ministre et par délégation
le Secrétaire Général


Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA
Chevalier de l'Ordre du Mérite de
l'Administration et du Travail

